N° 6199
Reçue le 16.05.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 17.05.2022

groupe parlementaire déi gréng

**Monsieur Fernand Etgen**
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 16 mai 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député.e.s, je me permets de poser une question parlementaire concernant **les Centres d'incendie et de secours (CIS) et le « Service ambulancier » au nord de la capitale** à Madame la **Ministre de l'Intérieur** :

Le Plan national d'organisation des secours (PNOS), défini dans la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile et créant le Corps grand-ducal d'incendie et de secours, et dont le document final fut approuvé par le Conseil de Gouvernement en octobre 2021, fixe les ambitions et orientations fondamentales en matière de sécurité civile et constitue la base structurante pour l'action actuelle et futur du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS).

Un des objectifs du PNOS pour l'horizon 2025 est de garantir à la population une arrivée des secours en moins de 15 minutes pour 90 à 95% des opérations de secours aux personnes, d'incendie et de sauvetage, et donc une amélioration très importante par rapport à la situation de départ (interventions en ambulance : 78% ; incendies : 75% ; accidents de la circulation : 75%). Pour atteindre les objectifs du PNOS, le CEGEDIS devra donc largement augmenter ses moyens techniques et humains et ceci aussi bien au niveau des professionnels que des bénévoles.

Selon mes informations, un incident récent dans la piscine intercommunale de la vallée de l'Alzette à Walferdange, a montré que même à proximité de la Ville de Luxembourg le temps d'arrivée des secours prend parfois bien plus longtemps que prévu et que dans ce cas précis l'ambulance serait venue depuis Junglinster. Dans le même contexte, les pompiers de Luxembourg-Ville ayant déménagé de la route d'Arlon vers le nouveau centre national du CEGEDIS, au sud de la ville, le nord de la capitale et les communes adjacentes doivent désormais être couvertes par des CIS de moindre envergure.

Les Centres d'intervention et de secours (CIS) sont classés en six catégories sur base de leurs effectifs, respectivement du « potentiel opérationnel journalier », tout en pouvant être augmenté en fonction de critères géographiques ou saisonniers.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les informations suivantes de la part de Madame la Ministre :

1. **Quel est le classement actuel des trois CIS sur le territoire des communes de Lorentzweiler, de Steinsel et de Walferdange ? Quels sont leurs effectifs en termes de personnel professionnel et/ou bénévole ?**
2. **Sachant que la population des trois communes de Walferdange, Steinsel et Lorentzweiler croit rapidement et atteint désormais environ 19.000 habitants, est-ce que des renforcements d'effectifs sont prévus pour leurs CIS à l'horizon 2025 ?**
3. **Est-ce que les services « First Responder » et « Service ambulancier » sont actuellement opérés par un de ces trois CIS ? Dans la négative, est-il prévu d'y assurer ces services à l'horizon 2025 ?**
4. **Est-ce qu'une fusion de deux ou trois de ces CIS en un centre de catégorie opérationnelle plus élevée est actuellement envisagée ?**
5. **Au-delà de leurs propres CIS, quels sont les trois CIS assurant le « Service ambulancier » les plus proches des communes visées et quels sont leurs effectifs en termes de personnel professionnel et/ou bénévole pour le « Service ambulancier » ?**
6. **Quels sont les degrés d'opérabilité du « Service ambulancier » des trois CIS les plus proches des communes de Walferdange, Steinsel et Lorentzweiler, notamment ceux des centres de Lintgen et de Mamer ? En cas de pourcentage inférieur à 75%, est-il prévu de renforcer à court terme les effectifs professionnels dans les CIS concernés ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Jessie THILL**
Députée

N°6199
Reçue le 13.06.2022

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

**Réponse de Madame la Ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, à la question parlementaire n°6199 de l'honorable députée Jessie Thill au sujet des Centres d'incendie et de secours (CIS) et du « Service ambulancier » au nord de la capitale**

En vertu de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile, les centres d'incendie et de secours (CIS) de Walferdange, Steinsel et Lorentzweiler sont des CIS de catégorie 2, dont l'effectif en pompiers volontaires est le suivant :

| **Situation en mai 2022** | **Pompiers opérationnels*** | **Pompiers de support** | **Jeunes pompiers** | **Vétérans** |
|---|---|---|---|---|
| Walferdange | 26 | 0 | 10 | 11 |
| Steinsel | 21 | 1 | 0 | 14 |
| Lorentzweiler | 23 | 0 | 0 | 6 |

* aucun pompier professionnel n'est affecté à un des 3 CIS

Parmi ces 3 CIS, celui de Walferdange est le seul qui opère un service First Responder. En exécution du plan national d'organisation des secours (PNOS), le CGDIS est en train d'analyser la possibilité d'augmenter ses ressources First Responder en général (dont celles de la région de la vallée de l'Alzette) afin de garantir une meilleure couverture au niveau national.

Les 3 communes concernées sont prioritairement couvertes par les CIS qui occupent une ambulance et qui se trouvent dans leur proximité directe, à savoir le CIS Lintgen, le CIS Luxembourg, le CIS Mamer et le CIS Junglinster. Etant donné que les ambulances sont géolocalisées et routées par le 112 lorsqu'elles sont en déplacement, il est également possible qu'une autre ambulance y intervienne (p.ex. l'ambulance du CIS Nordstad qui rentre d'un hôpital situé à Luxembourg-Ville).

Suite au déménagement du CIS Luxembourg l'année passée (route d'Arlon vers Bd Kockelscheuer), le CGDIS a réalisé une étude interne pour évaluer la nécessité de faire des adaptations au niveau de l'organisation opérationnelle etd'élaborer une stratégie à long terme qui permettra de conforter les services de secours dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg, dont les communes de la vallée de l'Alzette. Les premiers résultats de l'étude ont déjà pu être présentées aux membres du conseil d'administration du CGDIS.

L'ensemble des options réalisables (à court ou à long terme) seront bien évidemment discutées avec les acteurs concernés, c'est-à-dire les communes et les CIS, leurs avis étant primordiaux. L'objet des discussions concernera entre autres le développement du volontariat, le renforcement éventuel par des pompiers professionnels ou encore la possibilité de fusions de CIS.

Luxembourg, le 10/06/2022.
La Ministre de l'Intérieur
(s.) Taina Bofferding